

Les Hauts Près d'Uccle

Information PEB pour Réception Provisoire

Appartement L22 – B22

Le label énergétique, qui a été évalué en début de chantier, est le label B.

Les résultats définitifs pourront être différents, pourront évoluer.

Evaluation de la performance énergétique en début de chantier					
	Niveau K	Niveau E	Surchauffe	BNE	Label
	[-]	[-]	Kh	kWh/m².an	[-]
APPART B22	28	47	1037,27	31,01	B

Ce document est donné à titre indicatif.

Le certificat PEB qui sera délivré par Bruxelles Environnement attestera de la performance énergétique du logement.

Fait à Gembloux,
Le 13/03/2019